

1,2,TR !

Mot du Président

2018

Madame, Monsieur,

Votre bulletin du tri est de retour ! Cette édition a pour objectif de vous informer à la fois des missions de votre syndicat de collecte et de traitement des résidus ménagers mais aussi d'évoquer les évolutions liées au tri sélectif ou au service des déchèteries.

Projet d'envergure mais au combien nécessaire, la réfection de la déchèterie d'Assigny : D'ici l'été prochain vous retrouverez un site plus accessible, en phase avec vos attentes. Des travaux d'amélioration seront également engagés sur celle de Vinon.

Les dernières lois environnementales nous engagent pour l'avenir, avec comme objectif majeur la réduction de nos déchets quels qu'ils soient.

Chacun à notre niveau nous pouvons agir et adopter un comportement plus citoyen. Cela passe déjà par le choix des produits que nous achetons.

Je sais que pour vous le « coût » de la taxe est une préoccupation majeure.

C'est également un sujet d'importance pour nous, garants de la bonne gestion des deniers publics. Répondre aux exigences de la loi tout en conciliant une qualité de service est possible si tout le monde joue le jeu.

Nous pouvons trier davantage et faire des économies sur le coût des ordures ménagères. Cela passe aussi par la mise en place d'un règlement intérieur de collecte dès le début d'année ; vous en retrouverez les principales caractéristiques dans ce bulletin, accompagné d'une enquête relative aux modalités de collecte des ordures ménagères et du tri.

Une réflexion est menée afin de proposer une collecte du tri soit en porte à porte ou en point de regroupement. Vous l'aurez compris notre priorité reste la qualité du service tout en répondant aux exigences réglementaires

Je vous souhaite une bonne lecture et j'en profite pour vous adresser mes meilleurs vœux !

Julien Barbeau.

Qu'est ce que le SMICTREM ?



Un territoire de 37 communes et près de 19 000 habitants.



Des représentants élus des communes.



Un budget annuel 2,6 M€ en fonctionnement et 0,7 M€ en investissement

Une équipe au service des habitants
Virginie : secrétaire générale
Magali : ambassadrice de tri
Mikaël : agent technique



La collecte de proximité des ordures ménagères



La gestion des déchèteries Assigny et Vinon



La collecte du tri en 66 points d'apport volontaire répartis sur le territoire

Assigny

Lundi, mercredi, samedi



8h-12h / 13h30-18h30



8h-12h / 14h-17h

Vinon



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 8h30-12h / 13h30-18h



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 13h30-17h30
Mercredi : 10h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30



Limitez vos apports à la déchèterie à **1 ou 2 m³ à la fois**



Que deviennent nos déchets ?

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE !



Les gestes utiles

Les emballages recyclables et le verre



Les bouteilles en plastique, en verre, le papier, les emballages acier, alu et carton sont à déposer en vrac dans les bornes d'apport volontaire située sur votre commune.

Les emballages recyclables



Le verre



Les emballages et papiers sont séparés au centre de tri manuellement. Puis, mis en balle, ils sont transportés vers les usines de recyclage pour chaque matériau.



Le verre est recyclable à l'infini, et livré directement à l'usine de recyclage. Il ne peut pas être mélangé aux autres matériaux recyclables.

Exemple d'objets recyclés

Un site pour vous aider à trier : www.quefairedemesdechets.fr



En 2022, nous recyclerons tous les emballages (pot de yaourts, emballages sous vide...)

La déchèterie



La déchèterie vous accueille pour déposer vos déchets volumineux ou toxiques, qui ne sont pas acceptés dans les Ordures Ménagères ni dans les recyclables ménagers



Sont acceptés en déchèterie : gravats, ferrailles, bois, cartons, déchets verts, mobilier, textile, DEEE (déchets d'équipement électrique et électroménagers), déchets toxiques, piles, batteries, lampes et néons, huile de friture ou de vidange, pneus, cartouches d'encre, radiographies, capsules Nespresso, bouchons... Tous ces déchets seront recyclés (tout ou en partie).



VIDANGE



Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



Collectées 1 fois / semaine



Ne jeter plus vos déchets fermentescibles dans votre poubelle : faites un compost ou adoptez des poules.



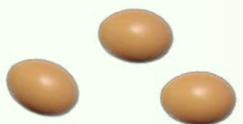
Les Ordures Ménagères sont les seuls déchets qui ne sont pas triés, ils sont souillés et ne peuvent être recyclés !



Enfouissement



Incinération





Nous produisons toujours plus de déchets
(ordures ménagères + tri + apports en déchèterie)
8% en plus cette année
soit en moyenne 604 kg/habitant

Quelques chiffres en 2017



Famille
Tripas



Famille
Tribien



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères ont augmenté en moyenne de **4 kg / an / habitant** par rapport à 2016 pour atteindre :

250 kg/an/personne

La collecte et le traitement des ordures ménagères ont représenté en moyenne

59.31 € par habitant



TRI SÉLECTIF

Le Tri stagne, à **93 kg / an / habitant** en moyenne, mais les consignes de tri sont mieux appliquées **83% de conformité**

LES INSOLITES DÉPOSÉS AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :

- poussettes
- chaises pliantes
- machines à laver
- pare-choc
- matelas
- ...



Un dépôt en DÉCHÈTERIE aurait été approprié ...



Les plates-formes de tri ne doivent pas être des espaces de dépôts sauvages. Merci !

TRI SÉLECTIF

La collecte et le traitement du Tri (verre et emballages) ont représenté en moyenne **14.04 € par habitant**



FRAIS



Le coût de gestion des déchets a été, en moyenne, de **104.88 € par habitant**, financé par :

- la vente des matériaux déposés en points d'apport volontaire et en déchèteries pour **18.41 € par habitant**
- la TEOM à hauteur de **86.47 € par habitant**

Les Frais divers d'Investissement et de Fonctionnement du Syndicat représentent en moyenne

7.32 € par habitant

DÉCHÈTERIE



Les apports en déchèterie ont été **14% plus importants** qu'en 2016 :

261 kg/an/habitant

L'exploitation des déchèteries a représenté en moyenne

24.21 € par habitant



Du nouveau dans vos déchèteries



Les CM1-CM2 de Vinon et Savigny-en-Sancerre ont réalisés ces fresques. Merci aux enfants et à leurs instituteurs, Guillaume et Utric.



Depuis juillet 2018, vos déchèteries reprennent les pneus usagés des particuliers. Collectés et traités par GIE Environnement, ils pourront ainsi être recyclés ou rechapés pour certains.

À la déchèterie, sont également récupérés : les radiographies, les cartouches Brita, les capsules Nespresso, les déchets de soin des particuliers.

Recycler ses radios, ça n'est pas un cliché !



Déposez dans l'urne vos clichés radios usagés (sans pochettes ni papier)



Rénovation de la déchèterie d'Assigny en 2019



En 2019, la déchèterie d'Assigny sera entièrement rénovée : un nouvel accès plus sécuritaire avec une zone unique d'entrée-sortie et une voie spécifique poids lourds, une gestion d'accès avec barrières en entrée-sortie de site, des quais supplémentaires et une réfection de ceux existant, ainsi qu'un nouveau local gardien sont prévus.

Des réparations et améliorations sont également programmées à la déchèterie de Vinon : agrandissement de la voirie devant le quai dédié aux déchets verts, agrandissement de la zone de stockage de ce dernier, et une gestion d'accès avec barrières en entrée et sortie de site.

Pour vos déchets chimiques, direction la déchèterie !

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être dangereux pour votre santé et votre environnement. Déposés en déchèterie, EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisés.

JARDINAGE



CHAUFFAGE, CHEMINÉE, BARBECUE



Réservé aux particuliers



ENTRETIEN VEHICULE



ENTRETIEN PISCINE



Plus d'infos sur www.ecodds.com

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques des particuliers ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations. Il faut les déposer en déchèteries, si possible dans leur emballage d'origine.

(à défaut, pensez à identifier vos produits qui n'ont plus d'étiquette)

ECOMOBILIER

Depuis 2017, nos déchèteries sont équipées de bennes pour la récupération des meubles. Tous les matériaux (plastique, bois, métal) récupérés dans la benne Ecomobilier sont recyclés ou valorisés en énergie.



Pensez à démonter vos meubles, ils seront ainsi plus facile à transporter !

Déposez vos bouteilles de gaz vides chez votre distributeur S'il distribue la même marque de bouteilles...



Depuis le 1er janvier 2013, le décret N°2012-1358 (28/12/12) oblige le fournisseur à reprendre les bouteilles vides pour éviter leur abandon, même si elles ne sont pas consignées.

BRICOLAGE ET DECORATION



ENTRETIEN SPECIFIQUE DE LA MAISON



Animations 2018



Dans une démarche citoyenne afin de réduire nos ordures ménagères, le SMICTREM a réfléchi sur un projet : L'implantation de deux poules au sein de foyers volontaires.

La commune de Boulleret s'étant inscrite dans une démarche AGENDA 21, il était tout naturel de la retenir pour être le village pilote de l'opération.

Après avoir pris des renseignements auprès de communautés ayant déjà fait ce choix, le projet a pu se mettre en place.

Pour préserver une race de poules qui a failli disparaître, La Noire du Berry, un partenariat avec le club de la Poule Noire du Berry, créé en 2004 par une poignée de passionnés, a été décidé.



Le 1er juin, 9 foyers ont fait la connaissance de ces chères gallinacées, et après leur installation dans différents poulaillers, les premiers œufs sont apparus. 10 kg de bio-déchets par mois en moyenne pour un foyer de deux personnes sont sortis de nos poubelles.

L'impact peut évoluer en fonction des saisons, nos habitudes alimentaires et la pratique, ou non, du compostage.

Peu de difficultés ont été rencontrées par les familles et à ce jour aucune n'a regretté s'être engagée deux ans dans le programme.

De plus en guise de remerciement, les poulettes pondent régulièrement. 6 à 10 œufs par semaine sont ramassés, de quoi régaler les papilles des Boulléréens volontaires... et de quoi inciter les voisins à en faire autant.

Une association pour une recyclerie...



Le SMICTREM recherche des bénévoles et un local pour créer une association qui récupérerait des objets, meubles... afin de les valoriser et les vendre à un prix modeste.

Coeur de bouchons



L'association a récupéré sur nos 2 déchèteries, en 2017, 750 Kg de bouchons plastiques, lièges et métal, ainsi que du matériel médical : 15 fauteuils roulants, 8 déambulateurs, 12 paires de béquilles, 6 cannes, chaise de bain...

#Ça suffit le gâchis



Ces guides ADEME sont disponibles en téléchargement <https://www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques>

Infos pratiques

Coordonnées du SMICTREM

11, place des Tilleuls

18240 BOULLERET

02.48.54.09.31

secretariat@smictrem.fr

www.comcompsv/environnement/smictrem.fr



Des sacs de tri sont à votre disposition à la mairie de votre domicile.

Attention, les sacs déchirés doivent être jetés à la poubelle et non dans les conteneurs.

Tous les vêtements et le linge se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés.

Les chaussures s'attachent PAR PAIRES. Tout est placé dans un SAC BIEN FERMÉ.

Trouvez un point d'apport www.lafibredutri.fr/je-depose



PILE c'est collecté, FACE c'est recyclé



Sur 100 piles* :

